



NOTIFICATION OFFICIELLE

COMMISSION D'PARTEMENT  
JEUNES – FOOT A 11

Clubs de : GJ NEUVIC ST LEON G. CHAMPCEVINEL  
GJ SARLAT MONTIGNAC

**Objet : Barrages U17 pour accession U17 R2 ligue**

Les deux premiers accéderont en U17 R2 et le troisième en Inter District 24/47.  
Les trois équipes sont classées 1, 2,3, en tenant compte du rapport matchs joués /points.

Vos équipes sont qualifiées pour ces barrages qui se **dérouleront à SAINT ASTIER le samedi 10 décembre 2022**

**1<sup>er</sup> match : GJ SARLAT MONTIGNAC / CHAMPCEVINEL à 14H00**

**2<sup>ème</sup> match : CHAMPCEVINEL / NEUVIC St LEON GJ à 15H00**

**3<sup>ème</sup> match : NEUVIC St LEON GJ / GJ SARLAT MONTIGNAC à 16h00**

**Les rencontres se dérouleront en 1 période de 45 mm, en cas de match nul il y aura une séance de 5 tirs au but**

**Discipline : il sera fait application du règlement fédéral.**

Pour ces barrages la feuille de match papier est utilisée.

Amitiés Sportives

Fait à MARSAC, le 5 décembre 2022  
Le Président commission jeunes à 11  
Bernard BESSON

Copie : CDA